

## MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

### Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...) ;
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

### Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48  
[formations@cdos74.org](mailto:formations@cdos74.org)

### CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative  
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy  
[www.cdos74.org](http://www.cdos74.org)



## FORMATION



## DÉVELOPPER LES RELATIONS DE SON ASSOCIATION AVEC LES ÉLUS LOCAUX

COMMENT CRÉER UNE RELATION AVEC LES ÉLUS LOCAUX ? COMMENT VALORISER SES ACTIONS AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS ?  
*Livret de contenu*

## EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B) et de l'Organisme de Formation (O.F) du CDOS 74.

Le CDOS 74 propose une formation « **Développer les relations de son association avec les élus locaux** » qui a pour objectif d'aider les dirigeants associatifs à entrer en relation avec des élus locaux afin de faire connaître son projet associatif et solliciter toute forme de soutien.

## OBJECTIFS GENERAUX



- Rechercher sur le territoire le ou les niveaux territoriaux les plus susceptibles de soutenir le projet associatif de son association et ses différentes actions.
- Présenter, en utilisant les arguments les plus adaptés à son interlocuteur, son association et ses actions de manière claire, précise et rapide à un élu local.

## PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs
- Bénévoles associatifs
- Salariés associatifs
- Particuliers et autres professionnels

## FORMATEURS

**Emmanuel Roch** : conseiller et formateur associatif CDOS 74

**Intervenant externe, ex élu local**

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Développer les relations de son association avec les élus locaux	9 juin 2022	Anancy	18h/21h
	23 juin 2022	Visioconférence	18h-21h

# CONTENU DE LA FORMATION

## DÉVELOPPER LES RELATIONS DE SON ASSOCIATION AVEC LES ÉLUS LOCAUX



### Contenu de la formation :

- L'organisation territoriale en France : répartition des compétences entre collectivités territoriales et services de l'Etat en charge de la vie associative.
- Les différents types de dossier de subvention.
- La relation avec un élu local : mettre fin aux représentations.
- La préparation de son argumentaire face à un élu local.

### Prérequis :

Pas de prérequis

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

### Délai d'accès :

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

### Tarifs :

- Bénévoles associatifs et volontaires : 5 euros.
- Particuliers : 5 euros.
- Salariés et professionnels : 35 euros/heure.

### Organisation pédagogique :

Power point, vidéos, étude de cas, outils de gestion, partage d'expériences...

### Accompagnement post formation (rdv, mails, téléphone) :

Questions/réponses.

### Evaluation :

Questionnaire.